

## INFOS UTILES

### ► DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Pour continuer à lutter contre la prolifération du frelon asiatique sur notre territoire, et compte tenu de la fin du partenariat Commune – Département, mis en place en 2012 et interdit désormais par la loi Notre, **la Commune prendra entièrement à sa charge le règlement des factures pour la destruction des nids de frelons chez les particuliers.**



Lorsque vous constaterez un nid de frelons asiatiques, **vous devrez prendre contact avec la Mairie** et fournir des informations sur sa localisation, sa hauteur, sa distance des habitations, et son support, ainsi qu'un numéro de téléphone pour vous joindre. La mairie prendra un rendez-vous avec le désinsectiseur agréé de son choix et réglera directement la facture concernant l'intervention du professionnel. En revanche, le SDIS continuera à intervenir gratuitement en cas de danger pour les personnes dans les bâtiments publics. La campagne de destruction des nids est prévue sur la période **du 15 juin au 15 octobre 2017.**



Nid de frelons asiatiques. © francetvinfo.fr



Frelons asiatiques attaquant une ruche. © francetvinfo.fr

### ► DÉPÔT ILLÉGAL DE DÉCHETS

Il a été constaté plusieurs dépôts de gravats et de déchets en bordures de chemins ou de terrains en friche. Ce fait est formellement interdit et des poursuites, en vertu du code pénal et de l'environnement, peuvent être engagées envers les auteurs de ces dépôts sauvages. Les amendes encourues peuvent aller de 68 € à 1500 €. **Nous rappelons que la déchetterie à VARS réceptionne tous les déchets :**  
- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.



	ORDURES MÉNAGÈRES	SACS JAUNES
Le bourg + Nitrat + La Bernarde + Fossejoint + La Faye + La Station + La Fichère + Le Baluteau	Judi	Mercredi ( semaines impaires )
Village du Couradeau	Lundi	Lundi ( semaines impaires )
Lotissement « Le Coteau du Temple »	Mercredi	Lundi ( semaines paires )

- Les sacs (noirs et jaunes) doivent être sortis la veille au soir du jour de ramassage.
- Dans un souci de salubrité et de circulation des piétons, les containers vides ne doivent pas rester sur le trottoir ou le bord de la rue.
- L'approvisionnement des sacs jaunes se fait au secrétariat de la mairie.
- L'usage des conteneurs collectifs qui ont été installés à divers endroits de la commune est strictement réservé aux riverains de la rue concernée : La Bernarde (haut du village) - Chemin des Bouchaudières - Lotissement La Font à Mourou - Lotissement Douvêche (impasse Belle-Vue).

## EN DIRECT DE LA MAIRIE... JUILLET-AOÛT 2017

Directeur de la publication : Bernard LACÉUILLE  
Édition : Mairie de Saint-Amant-de-Boixe

Comité de rédaction : Frédérique Mandin, Dominique Pelletier, Françoise Giroux-Mallot, Nathalie Collignon, Peggy Le Floch, Annick Levêque, Maïté Dupeyrat, Anaël Vignet.  
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

# Saint-Amant-de-Boixe EN DIRECT DE LA MAIRIE...

## Bulletin d'information municipale

JUILLET-AOÛT 2017

**Horaires d'ouverture de la mairie :**  
- **Lundi et mardi** : de 13h30 à 17h30  
- **Mercredi** : fermée toute la journée  
- **Jeudi** : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
- **Vendredi** : de 13h30 à 17h  
**Tél. 05 45 39 72 15**

**E.mail :** mairie@saintamantdeboixe.fr  
www.saintamantdeboixe.fr  
www.abbaye.saintamantdeboixe.fr  
**N° urgence : 06 07 29 20 81**

### ÉDITORIAL

#### Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Avec le retour des beaux jours et en attendant, début juillet, la frairie, le feu d'artifice et le bric à brac traditionnel dans le parc de l'Abbaye, Saint-Amant connaît un début de saison très actif avec les activités diverses organisées par le Comité des Fêtes (Fête des voisins, Fête de la musique...), les grandes manifestations que nous avons accueillies et qui ont connu un important succès populaire (Florales du Pays ruffécois, Fifties Folies de nos voisins de Montignac) et le spectacle « OUROBOROS » dans le parc de l'Abbaye fin mai.



Spectacle Ouroboros - Compagnie Titanos

Pour la suite de l'été, outre les activités habituelles de l'Espace d'Architecture Romane (visites, stages, ateliers, concerts...) retenons

la date du 2 août pour le Marché des Producteurs de Pays organisé avec la Chambre d'Agriculture qui devrait connaître son succès habituel.



Florales du Pays ruffécois

Je rappelle à cette occasion la part essentielle prise dans le succès de toutes ces manifestations par le personnel municipal, par les associations (Comité des Fêtes et Société de chasse notamment) et par les bénévoles de la Commune. Sans eux, nous ne pourrions assurer le succès de nos animations. Un grand merci donc, à toutes et à tous.

L'été c'est aussi les risques liés à une canicule toujours possible. En cette fin juin une première alerte vient d'être déclenchée. Ce numéro de « En Direct » contient des informations concernant les risques d'un tel épisode climatique et leur prévention. Cette période requiert une nécessaire solidarité envers les personnes fragiles que vous pouvez connaître dans votre entourage.



© Fotolia

Les travaux d'aménagement du bourg débuteront comme prévu à la mi-septembre. Un numéro spécial de « En Direct » contenant toutes les informations nécessaires sera distribué à la population début septembre.

**Bon été et Bonnes Vacances et bon repos à toutes et à tous.**

Très cordialement.

Le Maire  
Bernard LACÉUILLE



Sortie en gabarre sur la Charente à Saintes avec le comité des fêtes le 21 mai

Fête des voisins du 19 mai 2017

Exposition sur la guerre 14/18 faite par les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Emile Marchoux

Soirée Théâtre en herbe le 03 juin 2017

Repas des aînés le 08 mai 2017



## PLAN CANICULE 2017

A quoi reconnaît-on la canicule ? Il fait très chaud. La nuit, la température ne descend pas ou très peu et cela dure depuis quelques jours.

La santé des personnes les plus fragiles sensibles et isolées peut être en danger.

### Les principales actions à faire :

- Boire beaucoup d'eau
- Fermer les volets de son habitation en journée
- Humidifier sa peau plusieurs fois par jour
- Eviter les efforts physiques intenses

### Si :

- Vous êtes âgé(e) de plus de 65 ans
- Vous avez plus de 60 ans et reconnu inapte au travail
- Vous êtes atteint d'un handicap
- Vous résidez à domicile
- Vous êtes isolé(e)
- Vous craignez de ne pas pouvoir supporter les conséquences de fortes chaleurs
- vous connaissez une personne dans cette situation

**Demandez une fiche d'inscription sur le registre nominatif à la mairie, qui permettra aux services de la mairie d'intervenir auprès de vous, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence canicule par le préfet.**



**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
**ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES**



**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**



Mouiller son corps et se ventiler



Manger en quantité suffisante



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Ne pas boire d'alcool



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Éviter les efforts physiques

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
[www.social-sante.gouv.fr/canicule](http://www.social-sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) • #canicule




## USAGE DE L'EAU

Les arrêtés de limitation des usages de l'eau sont pris par le préfet afin de gérer la situation de crise, ils imposent une gestion accrue des prélèvements en eau ainsi que la préservation des usages prioritaires (alimentation en eau potable) et des besoins en eau nécessaires à assurer la sécurité des populations (sécurité incendie).

Notre département enregistre actuellement un déficit des ressources en eau, que ce soit au niveau des nappes souterraines ou des eaux de surface, dû à la faible pluviométrie enregistrée cet hiver et ce printemps.

C'est pourquoi des mesures de restriction, décidées par le Préfet,

portent actuellement sur l'irrigation des cultures uniquement. Cependant, si la situation le justifiait des mesures de limitation des usages domestiques de l'eau pourraient être envisagées.

Il est donc important que chacun d'entre nous soit vigilant à utiliser l'eau de manière raisonnée.



## ZOOM SUR... La consommation d'eau domestique

En 2012, le volume d'eau potable prélevé en France était de **5,4 milliards de m<sup>3</sup>**.

La consommation d'un français était en moyenne de **145 litres par habitant et par jour**.

Toutes les régions ne consomment évidemment pas la même quantité d'eau potable. Ainsi, pour l'année 2012, la consommation varie de 109 litres par habitant et par jour dans le Nord-Pas-de-Calais à 193 litres en Corse.

(Sources : Observatoire SISPCA, CIEAU, <http://www.cieau.com>)

## ANIMATIONS CULTURELLES DE L'ABBAYE - AOÛT 2017

### MERCREDI 2 AOÛT : Visite du clocher

Empruntez avec le guide les 116 marches d'accès au clocher d'où vous aurez un point de vue remarquable sur le paysage saint-amantois.  
 RV accueil de l'abbaye de Saint Amant de Boixe à 16h.  
 Durée : 1h. Tarif : 3,50 €. Visite limitée à 15 personnes.  
 Réservation conseillée au 05 45 94 24 27



### MERCREDI 2 AOÛT : Marché de Producteurs de Pays

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Charente, l'abbaye accueille son 4e Marché de Producteurs de Pays. A cette occasion les producteurs du terroir vous feront découvrir leur savoir-faire traditionnel à travers leurs produits et saveurs raffinés. Pique-nique possible avec les produits achetés sur place. RV cellier et parc de l'abbaye de Saint Amant de Boixe à partir de 18h. À cette occasion, votre Espace d'architecture romane sera exceptionnellement ouvert jusqu'à 22h. Tarif réduit pour tous à partir de 19h. Renseignements : 05 45 94 24 27

### MERCREDI 2 AOÛT : Concert « Selva di Flauti »

Concert de musique italienne de début du XVIIe siècle (Fontana, Rognoni, Castello, Riccio).  
 RV Eglise abbatiale de Saint Amant de Boixe à 21h.  
 Tarifs : 10 € (plein tarif), 8 € (adhérents), 5 € (étudiants et demandeurs d'emplois), Gratuit pour les moins de 18 ans.  
 Renseignements 05 45 39 44 30 ou [www.domremicarre.org](http://www.domremicarre.org)

### JEUDI 03 AOÛT : Visite découverte « des fouilles archéologiques pour rénover l'abbatiale »

En prélude aux futurs travaux de restauration du chœur de l'église de Saint amant de Boixe, découvrez en exclusivité les premiers résultats des diagnostics archéologiques et le projet.  
 RV abbaye à 16h. Tarif : 3,50 €. Gratuit pour les moins de 18 ans. Renseignements : 05 45 94 24 27



### MERCREDI 9 AOÛT : Marche méditative

La marche méditative fait partie du patrimoine spirituel mondial de l'humanité. Focaliser l'attention sur le souffle et sur la marche rassemble le corps et l'esprit et permet de s'établir en soi-même dans l'ici et maintenant. Marcher dans l'instant présent...pour apprécier la quiétude et la beauté, en nous et dans le lieu qui accueille nos pas...  
 RV au cloître de l'abbaye de Saint Amant de Boixe à 20h.  
 Organisée par Claudine GARGUILO, professeur de yoga IFY. Ouvert à tous. Participation : 8€.  
 Renseignements et inscription 06 10 39 02 78 ou [claudine.garguilo@wanadoo.fr](mailto:claudine.garguilo@wanadoo.fr)

### MERCREDI 9 AOÛT : Visite du clocher

Réservation conseillée au 05 45 94 24 27

### MERCREDI 16 AOÛT : Atelier de calligraphie

Venez, vous initier à la calligraphie, en famille.  
 RV abbaye de Saint Amant de Boixe à 14h. Tarif : 7€ (à partir de 18 ans) et 5€ (à partir de 10 ans) accès au musée inclus. Réservation conseillée, limité à 12 personnes.  
 Renseignements : 05 45 94 24 27

### MERCREDI 16 AOÛT : Visite du clocher

Réservation conseillée au 05 45 94 24 27

### JEUDI 17 AOÛT : Visite découverte « des fouilles archéologiques pour rénover l'abbatiale »

Renseignements : 05 45 94 24 27

### DIMANCHE 20 AOÛT : Randonnée

commentée nocturne, « La Macarine »  
 RV 21h Place Jean Moulin de Villejoubert. Un temps convivial viendra clôturer cette soirée. Tarif : 1,50 €. Renseignements : 05 45 94 24 27



### JEUDI 24 AOÛT : Visite découverte « des fouilles archéologiques pour rénover l'abbatiale »

Renseignements : 05 45 94 24 27

### SAMEDI 26 AOÛT : Concert de clôture du stage de polyphonies médiévales

RV abbatiale de Saint Amant de Boixe à 21h. Libre participation.  
 Renseignements : 06 36 79 77 14  
 ou [www.etavecvoresprit.org](http://www.etavecvoresprit.org) / [asso.eave@gmail.com](mailto:asso.eave@gmail.com)

## ANIMATIONS CULTURELLES DE L'ABBAYE - JUILLET 2017



### CHANGEMENT D'HORAIRE

Visites audioguidées et accueil boutique :  
 - Du mardi au vendredi de 10h à 19h.  
 - Les samedis, dimanches et jours fériés (sauf lundi) de 15h à 19h.  
 Entrée : 5 € / 3,50 €.

Tél. 05 45 94 24 27

### EXPOSITION TEMPORAIRE : « La Macarine un ermitage dans la forêt de la Boixe »

Accessible aux horaires d'ouverture de l'Espace d'architecture romane et inclus dans le billet d'entrée

### SAMEDI 1ER ET DIMANCHE 2 JUILLET : Les 5 ans DOM RÉMI CARRÉ

Soirée de concerts de 18h à 24h.  
 Programme détaillé sur [www.domremicarre.fr](http://www.domremicarre.fr)

### DIMANCHE 2 JUILLET : Visite musicale de l'orgue

RV Eglise abbatiale de Saint Amant de Boixe à 15h. Libre participation.  
 Renseignements : 05 45 39 44 30 ou [www.domremicarre.org](http://www.domremicarre.org)

### SAMEDI 15 JUILLET : Visite musicale

La compagnie la Divague, en partenariat avec l'Espace d'architecture romane, vous propose une découverte inédite de l'abbaye autour de chants (XVIIe-XXe s.) et lectures. Au cœur d'une ambiance lumineuse inhabituelle, cette soirée est une invitation au voyage, une invitation à rêver, et à vous laisser porter par les voix : pour ressentir l'abbaye plutôt que simplement la voir...  
 Un temps convivial vous permettra de redescendre tout en douceur dans le monde réel.  
 RV devant l'église à 21h45. Tarif : 1,50 €.  
 Renseignements : 05 45 94 24 27

### MERCREDI 19 JUILLET : Visite du clocher

Empruntez avec le guide les 116 marches d'accès au clocher d'où vous aurez un point de vue remarquable sur le paysage saint-amantais.  
 RV accueil de l'abbaye à 16h. Durée : 1h. Tarif : 3,50 €.  
 Visite limitée à 15 personnes.  
 Réservation conseillée au 05 45 94 24 27

### JEUDI 20 JUILLET : Visite découverte « des fouilles archéologiques pour rénover l'abbatiale »

En prélude aux futurs travaux de restauration du chœur de l'église de Saint amant de Boixe, découvrez en exclusivité les premiers résultats des diagnostics archéologiques et le projet.  
 RV abbaye à 16h. Tarif : 3,50 €. Gratuit pour les moins de 18 ans. Renseignements : 05 45 94 24 27

### DIMANCHE 23 JUILLET : Randonnée commentée « Autour du fleuve Charente »

Parcours de 5-6 km. RV à Vouharte, place Principale à 16h. Gratuit. Renseignements : 05 45 94 24 27

### MARDI 25 JUILLET : Concert « Vêpres de la Saint-Jacques (Codex Calixtinus, XIIème siècle) », dans le cadre du stage de chant

RV à l'église abbatiale de Saint amant de Boixe à 21h.  
 Conditions : libre participation  
 Renseignements : 06 36 79 77 14 – Association Et avec votre esprit.  
[www.concertsitinerants.org](http://www.concertsitinerants.org) / [asso.eave@gmail.com](mailto:asso.eave@gmail.com)

### MERCREDI 26 JUILLET : Visite du clocher



### MERCREDI 26 JUILLET : Atelier calligraphie

Venez, vous initier à la calligraphie, en famille.  
 RV abbaye de Saint Amant de Boixe à 14h. Tarif : 7€ (à partir de 18 ans) et 5€ (à partir de 10 ans) accès au musée inclus. Réservation conseillée, limité à 12 personnes.  
 Renseignements : 05 45 94 24 27

### JEUDI 27 JUILLET : Visite découverte « des fouilles archéologiques pour rénover l'abbatiale »

### JEUDI 27 JUILLET : Marche méditative

La marche méditative fait partie du patrimoine spirituel mondial de l'humanité. Focaliser l'attention sur le souffle et sur la marche rassemble le corps et l'esprit et permet de s'établir en soi-même dans l'ici et maintenant. Marcher dans l'instant présent...pour apprécier la quiétude et la beauté, en nous et dans le lieu qui accueille nos pas...  
 RV au cloître de l'abbaye de Saint Amant de Boixe à 8h.  
 Organisée par Claudine GARGUILO, professeur de yoga IFY. Ouvert à tous. Participation : 8€.  
 Renseignements et inscription au 06 10 39 02 78 ou [claudine.garguilo@wanadoo.fr](mailto:claudine.garguilo@wanadoo.fr)

### VENDREDI 28 JUILLET : Dîner médiéval

Venez déguster de vraies recettes médiévales du XVème siècle. Réservation obligatoire (limité à 100 personnes) au 05 45 94 24 27. RV cloître à 20h30

## DANGER - RALENTIR

La Communauté de Communes possède deux radars « pédagogiques » qu'elle a mis, à notre demande, à la disposition de Saint-Amant afin que nous puissions obtenir des chiffres objectifs sur la vitesse de circulation en différents points de la Commune.

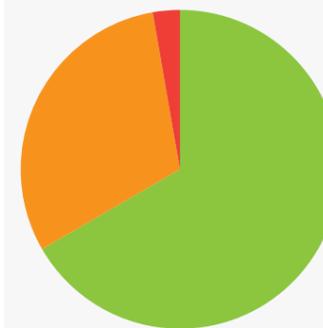
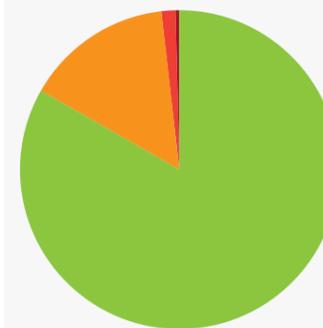
Pour cette première expérience nous avons choisi deux points :  
 - L'entrée nord du bourg (vitesse limitée à 50 km/h),  
 - Et l'entrée de Nitrat venant de Fenêtre (vitesse limitée à 50 km/h).  
 Les radars ont été installés pendant 42 jours afin de pouvoir obtenir des statistiques fiables.

Ils mesuraient le nombre et la vitesse des véhicules entrants (en affichant des chiffres lumineux) et des véhicules sortants (sans afficher de chiffres lumineux). Dans un second temps nous allons renouveler l'expérience en deux autres lieux, à La Fichère et à La Station.



### LE BOURG

51 262 véhicules entrants et 42 377 véhicules sortants



Si les automobilistes entrants semblent plus disciplinés que les automobilistes sortants, c'est sans doute l'effet ralentisseur de la sortie de la zone d'emploi qui a joué.

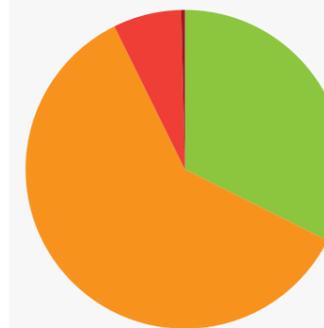
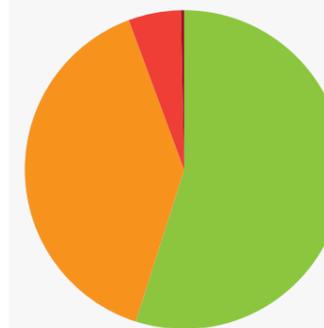
#### La situation n'est évidemment pas satisfaisante.

Une prise de conscience des automobilistes reste nécessaire.

Pour l'avenir, les aménagements du bourg et les mesures de limitation de la vitesse prises doivent contribuer à l'amélioration de la situation.

### NITRAT

12 137 véhicules entrants et 11 162 véhicules sortants



#### La situation est inadmissible.

Les chiffres parlent et sans contestation possible. Nous allons demander dans l'immédiat à la gendarmerie qu'elle reprenne ses mesures de contrôle et qu'elle verbalise en conséquence.

D'autre part nous allons à la rentrée réunir les habitants de Nitrat avec les services du Conseil Départemental (il s'agit d'aménagements à réaliser sur route départementale) pour prendre les mesures et les contraintes nécessaires à la sécurité.



Chacun peut donc tirer les conclusions des chiffres que nous présentons. Le civisme, le respect des mesures visant à la sécurité de tous, sont évidemment des valeurs étrangères à beaucoup d'automobilistes. Nous vous tiendrons au courant des évolutions nécessaires.

## LE PLUS ASSOCIATIF

Le conseil municipal de Saint-Amant-de-Boixe a décidé de reconduire cette année le dispositif : **Le PLUS Associatif**.

### Son but est triple :

- ▶ Encourager les jeunes à pratiquer le sport ou les activités culturelles à travers nos associations
- ▶ Apporter une aide supplémentaire aux familles dans une période où la situation économique est particulièrement difficile
- ▶ Apporter une aide supplémentaire aux associations sportives et culturelles dont le rôle est essentiel pour l'animation et pour la vie locale dans notre territoire.



### « Le + Associatif » est réservé :

- ▶ À tous les jeunes, âgés de 3 à 18 ans révolus, habitant la commune de Saint-Amant-de-Boixe et qui pratiquent un sport ou une activité culturelle à travers une association de la commune. La liste des associations Saint-Amantaises est publiée dans chaque numéro de « Bien Vivre à Saint-Amant » et sur le site internet à la rubrique « vie associative ».
- ▶ Les jeunes qui s'inscrivent dans une association en dehors de la commune pour une activité qui n'est pas pratiquée à Saint-Amant-de-Boixe bénéficieront également du dispositif.

### COMMENT FONCTIONNE LE DISPOSITIF ?

Chaque jeune remplissant les conditions d'âge et d'adhésion à une association sportive ou culturelle définies précédemment **bénéficiera d'une aide de la commune fixée à 20 €**. Cette aide viendra en déduction du prix de l'adhésion ou de la licence payée. L'aide sera versée directement à l'association sur présentation d'un état récapitulatif. **Pour bénéficier de l'aide, chaque jeune ou parent devra remettre à l'association, au moment de l'inscription, un formulaire fourni et diffusé par la Mairie (également disponible sur le site internet à la rubrique « vie associative »).**

## SOLIDARITÉ

### ▶ MUTUELLE SOLIDAIRE – PERMANENCES 2017 DE L'ASSOCIATION ACTION

Une possibilité d'adhérer à une complémentaire santé à tarif préférentiel est offerte à l'échelle du Pays du Ruffécois depuis 2016, pour faire bénéficier d'avantages et de garanties améliorées par rapport à un contrat individuel, à un public dépourvu de mutuelle santé. **ACTION** est une association d'assurés à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901, qui agit dans l'intérêt des personnes n'ayant pas accès aux dispositifs complémentaires de santé et pour l'amélioration du pouvoir d'achat.



Des permanences auront lieu sur septembre et octobre 2017 à Saint-Amant-de-Boixe notamment à la salle annexe de la mairie au 1er étage, de 9 h 15 à 12 h 15 :  
- **les jeudis 07, 14, 21, 28 septembre,**  
- **et les jeudis 12, 19 et 26 octobre.**  
D'autres permanences sont organisées sur Aigre, Mansle, Ruffec, Vars et Villefagnan.  
Pour plus d'informations vous pouvez consulter la page dédiée sur le site du Pays du Ruffécois : <http://www.paysduruffecois.com> (onglet services à la population/mutuelle solidaire), ou au **05 64 10 00 48**.



### ▶ OPÉRATION « COUP DE POUCE POUR LES VACANCES »

Le Département de la Charente renouvelle son aide pour faciliter les départs en vacances des enfants mineurs.

**L'aide, d'un montant allant de 2 à 4 €/jour, est accordée pour un seul séjour de vacances par enfant entre le 8 juillet et le 3 septembre 2017 dans un centre de loisirs sans hébergement (CLSH) ou d'un centre de vacances habilité.**

Cette aide est soumise à conditions de ressources (revenus et prestations familiales et sociales) et du nombre de parts de la famille.

Le montant est versé directement à l'organisateur du séjour. Les familles ne règlent que la différence. Les imprimés de demande d'aide peuvent être retirés auprès des centres de loisirs, des maisons départementales de Solidarités (Antenne de Mansle - 7 square Jean Bouillon) ou sur le site internet du Département ([www.lacharente.fr](http://www.lacharente.fr)) avant le 25/08/2017.

## AGENDA COMMUNE

**VENDREDI 7 AU LUNDI 10 JUILLET : Frairie**  
Sur le parking du centre socio-culturel.

**SAMEDI 8 JUILLET : Bal gratuit**  
Bal gratuit animé par DJ Brulexx.

**DIMANCHE 9 JUILLET : Concours de pétanque**  
Concours de pétanque en doublette à partir de 14 h.

**LUNDI 10 JUILLET : Retraite aux flambeaux**  
Départ à 22h, salle Casino.

**LUNDI 10 JUILLET : Feu d'artifice**  
Feu d'artifice à 23 h.



© Fotolia

**MARDI 11 JUILLET : Épicerie solidaire EIDER**  
Vente de vêtements de 9h à 18h, au local de l'association, 8 rue de la Mairie 16460 MOUTON.

**VENDREDI 14 JUILLET : Tour cycliste de la Boixe**  
Organisé par l'Espoir Cycliste de la Boixe.

**VENDREDI 14 JUILLET : Bric à Brac**  
Dans le parc de l'abbaye -Repas et boissons sur place.



© Fotolia

**MERCREDI 2 AOÛT : Marché des producteurs de Pays**

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Charente, l'abbaye accueille son 4e Marché des Producteurs de Pays. A cette occasion les producteurs du terroir vous feront découvrir leur savoir-faire traditionnel à travers leurs produits et saveurs raffinés. Pique-nique possible avec les produits achetés sur place. RV cellier et parc de l'abbaye de Saint Amant de Boixe à partir de 18h. À cette occasion, votre Espace d'architecture romane sera exceptionnellement ouvert jusqu'à 22h. Tarif réduit pour tous à partir de 19h. Renseignements : 05 45 94 24 27



© Fotolia

**JEUDI 7 SEPTEMBRE : Épicerie solidaire EIDER**  
Vente de vêtements de 13h30 à 18h, Salle des fêtes de TOURRIERS.

**SAMEDI 23 SEPTEMBRE : Au fil du temps**  
Le bulletin d'histoire locale « Jadis » n° 16 sera présenté à 15h30 à la salle des fêtes de Marsac. La présentation se déroulera en présence de M. Gilles BERNARD, Président du Groupe de recherches et d'Etudes Historiques de la Charente saintongeaise, avec une conférence sur l'âge d'or du cognac, de 1680 à 1880. À cette occasion, des images de Marsac autrefois seront présentées au public. Entrée libre.

**DIMANCHE 15 OCTOBRE : Salon de la Solidarité des associations du Ruffécois**  
Salle Louis Petit, 16700 RUFFEC.

**JEUDI 19 OCTOBRE : Épicerie solidaire EIDER**  
Vente de vêtements de 13h30 à 18h, Salle socio-culturelle de SAINT AMANT DE BOIXE.

**SAMEDI 18 NOVEMBRE : Loto**  
Loto au profit d'EIDER, Salle des Fêtes de VILLEFAGNAN.